

JG/RA

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, LE 27 JUIN 1962.-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

N° 273 /PR/. /MAID. 17-)NNEE 1962

SOMMAIRE :
Nominations

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Cons-
titution de la République du Dahomey ,

VU la Loi N°59/I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la
liste des Emplois Supérieurs de la République du
Dahomey dont la nomination des titulaires est fai-
te par le Président de la République, le Conseil
des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieu-
res et de la Défense ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

ARTICLE 1°- M. HOUSSOU Ernest, précédemment Sous-
Préfet par intérim à GRAND-POPO, est nommé Sous-Préfet
par intérim à DASSA-ZOUME, en remplacement de M. QUE-
NUM Faustin, qui a reçu une autre affectation.

ARTICLE 2°- M. BALLE Thomas, précédemment Sous-Préfet
par intérim à POBE, est nommé Adjoint au Préfet du
Sud-Est à PORTO-NOVO.

ARTICLE 3°- Le présent décret, qui aura effet à comp-
ter de la date de prise de service des intéressés, se-
ra enregistré, publié et communiqué partout où besoin
sera.

AMPLIATIONS :

ORIGINAL	I
JORD	I
MAISD	8
MFT	2
SGCM	20
SGAN	20
MEFP	2
DP	4
CF	2
SF	5
FP	2
FB	2
DI	2
TRESOR	2
INFO-RADIO	2
MJL	2
INTERESSES	2
Dpt. Sud-Ouest	I
- Sud-Est	I
S/P. GRAND-POPO	I
- POBE	I
PR	I5

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
Pr. le Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense absent,
Le Ministre du Commerce, de l'Economie
et du Tourisme chargé de l'Intérim,

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Darboux

H. Maga

H. MAGA

P. DARBOUX